NOTRE-DAME DU
GRANDCHAMP

Année scolaire **2026-2027**

REGLEMENT FINANCIER

À Notre-Dame du Grandchamp, la contribution familiale est établie à partir du quotient familial. Cette tarification est appliquée à tous les élèves au lycée et réservée aux boursiers dans l'enseignement supérieur. Celle-ci a pour objectif d'ouvrir Notre-Dame du Grandchamp à tous ceux qui désirent profiter de l'éducation qu'il propose, quelles que soient leurs ressources financières. Chaque foyer contribue en fonction de ses ressources. Ce mode de calcul va dans le sens du devoir de solidarité dans l'esprit de l'Evangile.

Pour bénéficier d'un tarif réduit de contribution des familles, vous devez fournir l'avis d'imposition du foyer. En l'absence de pièces justificatives, le tarif le plus élevé est appliqué.

En cas de parents divorcés ou séparés, les deux avis d'imposition doivent obligatoirement être fournis pour montrer les capacités financières des deux parents. Seuls les documents suivants permettent de justifier l'absence d'une déclaration de revenus : copie du livret de famille si enfant non reconnu, copie de l'acte de décès ou copie du jugement en cas de destitution d'autorité parentale du second parent. Si les deux avis d'imposition ne sont pas obtenus, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Les foyers dont l'adresse fiscale est à l'étranger sont classés dans la catégorie la plus haute ou dans une catégorie inférieure après examen de pièces justificatives de leurs revenus.

Comment calculer votre quotient familial ?

Quotient familial = Revenu Fiscal de Référence de l'année 2024 / nombre de parts défini ci-après

A ce résultat correspond une catégorie désignée par un chiffre ou une lettre et un montant de contribution des familles.
Une aide au calcul de votre quotient familial est proposée : Cliquez-ici.

Le revenu fiscal de référence de l'année 2024 est situé sur la première page de votre avis d'imposition de l'année 2025.

Calculez votre nombre de parts.

Coefficient de base : 2 points + 1 point pour chaque enfant à charge

+ 1 point par personne à charge en plus des enfants
+ 1 point par personne handicapée à charge (joindre une attestation MDPH)
+ ½ point pour tout enfant scolarisé dans le supérieur hors apprentissage et hors Notre-Dame du Grandchamp (joindre un certificat de scolarité pour l'année scolaire 26-27 au plus tard le 20 septembre 2026)

A cette contribution peuvent s'ajouter :

- des contributions pour certains modules et diplômes
- la participation facultative à des voyages et sorties (les tarifs de l'année 2025/2026 sont donnés à titre indicatif)

Une réduction de 30% est accordée sur la contribution annuelle au personnel enseignant et Ogec de la communauté Saint-Louis présent à la rentrée scolaire et travaillant au moins à mi-temps. Le service Comptabilité doit être informé avant le 15 septembre 2026. Aucune réduction n'est accordée à la prépa médecine, aux modules optionnels et à la restauration. Aucune réduction n'est accordée en cours d'année scolaire.

En cas de changement significatif de votre situation financière, nous vous invitons à compléter et renvoyer au service Comptabilité un formulaire d'aide disponible sur notre site internet ICI.

S'épanouir et réussir
NOTRE-DAME DU GRANDCHAMP · 97 rue Royale · RP 934 · 78000 Versailles
Standard : 01 39 24 12 80 · www.nd-grandchamp.fr

1. TARIFS – ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

A partir de 2026/2027, les demandes de bourses sont simplifiées et automatisées. La nouvelle procédure de demande de bourse est disponible sur notre site internet.

1.1. Lycée général

CATEGORIE	A	B	C	D	E	F
Quotient familial	< 5 900 €	de 5 901 € à 9 460 €	de 9 461 € à 12 510 €	de 12 511 € à 17 390 €	de 17 391 € à 35 080 €	> 35 081 €
Contribution annuelle	611 €	983 €	1 430 €	1 922 €	2 333 €	2 657 €

SECTION LINGUISTIQUE OPTIONNELLE		
Section européenne anglais	450 €	*Hors inscription examen et livres (environ 300€)*
Section européenne allemand	450 €	*Hors inscription examen et livres (environ 200€)*
Section internationale britannique	1 850 €	*Test admission : 50€ non remboursables*

AUTRES (obligatoire)	
Conversation en allemand / chinois (pour les élèves qui étudient ces langues hors section européenne allemand)	100 €
Logiciel de maths KWYK (en 2nde et 1ère)	environ 10 €
Cahiers d'activité (en 2nde)	environ 15 €

AUTRES PROPOSITIONS/OPTIONS (facultatif, inscription à la rentrée)			
Espagnol + : Préparation à la certification DELE *Hors inscription examen et livres (entre 150 et 200€)*	195 €	Anglais + : Préparation aux certifications de Cambridge *Hors inscription examen et livres (env. 300€)*	380 €
Brevet d'initiation aéronautique	165 €	Maîtrise St Louis	300 €
Club de débats MUN (Model United Nations)	180 €	Option Natation	40 €
		Option Golf	40 €

A titre indicatif, frais supplémentaires facultatifs en 2025/2026 : une journée de cohésion (105€ pour les 2nde, 20€ pour les 1ère), un voyage à l'étranger en 2nde (700€ en moyenne), voyages en lien avec les sections choisies, un sweat de promo et un évènement de fin d'année pour les terminales.

1.2. Lycée technologique

CATEGORIE	A	B	C	D	E	F
Quotient familial	< 5 900 €	de 5 901 € à 9 460 €	de 9 461 € à 12 510 €	de 12 511 € à 17 390 €	de 17 391 € à 35 080 €	> 35 081 €
Contribution annuelle	600 €	970 €	1 407 €	1 864 €	2 276 €	2 657 €

AUTRES (obligatoire)	
Conversation en allemand / chinois (pour les élèves qui étudient ces langues)	100 €
Livres (1ère et Terminale STMG)	environ 70 €

S'épanouir et réussir
NOTRE-DAME DU GRANDCHAMP · 97 rue Royale · RP 934 · 78000 Versailles
Standard : 01 39 24 12 80 · www.nd-grandchamp.fr

SECTION LINGUISTIQUE OPTIONNELLE		
Section européenne anglais	450 €	*Inscription à l'examen de Cambridge inclus* *Hors livres (50€ environ)* *Hors participation à un voyage (environ 700€) et une sortie (< 200€) au cours de la scolarité*

A titre indicatif, frais supplémentaires facultatifs 2025/2026 : une journée d'intégration pour les 1ère STMG (123 €), un sweat de promo et un évènement de fin d'année pour les terminales.

1.3. Lycée professionnel

CATEGORIE	**A**	**B**	**C**	**D**	**E**	**F**
Quotient familial	< 5 900 €	de 5 901 € à 9 460 €	de 9 461 € à 12 510 €	de 12 511 € à 17 390 €	de 17 391 € à 35 080 €	> 35 081 €
Contribution annuelle	600 €	970 €	1 407 €	1 864 €	2 276 €	2 657 €

SECTION EURO optionnelle - Stage à l'étranger en 1ère (1610€ lissés sur les 3 ans) - Inscription à la rentrée	
Seconde	380 €
Première	850 € - prévoir environ 400 € supplémentaires pour les frais sur place
Terminale	380 €

Section EURO : La grille tarifaire ci-dessus ne s'appliquera qu'aux élèves rentrant dans le cursus, en classe de seconde à la rentrée 2026. Engagement pour trois ans. En cas de sortie de la section à l'initiative de la famille, les frais engagés restent acquis à Notre-Dame du Grandchamp.

A titre indicatif, frais supplémentaires facultatifs 2025/2026 : une journée d'intégration (15 €), trois jours de visite des Châteaux de la Loire en 2de (350 €), un séminaire facultatif en Allemagne en 1ère et terminale (290 €), un sweat de promo et un évènement de fin d'année pour les terminales.

S'épanouir et réussir
NOTRE-DAME DU GRANDCHAMP · 97 rue Royale · RP 934 · 78000 Versailles
Standard : 01 39 24 12 80 · www.nd-grandchamp.fr

2. TARIFS – ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Toutes les formations* proposent un tarif réduit pour les élèves boursiers (bourses Crous uniquement) qui dépend du quotient familial du foyer fiscal de leurs parents calculé sur les revenus 2024.

Pour bénéficier d'un tarif réduit, les notifications provisoires de bourses du Crous doivent parvenir aux services administratifs avant le 20 septembre 2026, accompagnées de votre avis d'imposition 2025.

Des stages de soutien optionnels peuvent être proposés en cours d'année.

** hors prépa médecine et Module AST-L3*

2.1. BTS classiques

	Boursier					Hors boursier
CATEGORIE	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**
Quotient familial	Inférieur à 3 560 €	3 561 € à 5 090 €	5 091 € à 7 630 €	7 631 € à 9 660 €	Supérieur à 9 661 €	
Contribution annuelle*	585 €	713 €	1034 €	1 314 €	1 617 €	2 751 €

* En BTS, cette contribution inclut des cours de conversation en anglais et des khôlles que les étudiants doivent suivre de manière obligatoire.

AUTRES (facultatif)	
Cours de préparation au TOEIC *Hors livres et examens (environ 130€)* *Conditionné à l'atteinte d'un nombre minimum d'inscriptions*	150 €

2.2. CLASSES PREPARATOIRES

2.2.1. PREPA ECG-ECT

	Boursier					Hors boursier
CATEGORIE	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**
Quotient familial	Inférieur à 3 560 €	3 561 € à 5 090 €	5 091 € à 7 630 €	7 631 € à 9 660 €	Supérieur à 9 661 €	
Contribution annuelle	671 €	815 €	1 135 €	1 472 €	1 785 €	3 131 €

A titre indicatif, frais supplémentaires 2025/2026 : une journée de cohésion (environ 40€) et participation à une soirée de fin de deuxième année (30€).

2.2.2. PREPA DCG

	Boursier					Hors boursier
CATEGORIE	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**
Quotient familial	Inférieur à 3 560 €	3 561 € à 5 090 €	5 091 € à 7 630 €	7 631 € à 9 660 €	Supérieur à 9 661 €	
Contribution annuelle	671 €	815 €	1 135 €	1 472 €	1 785 €	3 131 €

S'épanouir et réussir
NOTRE-DAME DU GRANDCHAMP · 97 rue Royale · RP 934 · 78000 Versailles
Standard : 01 39 24 12 80 · www.nd-grandchamp.fr

En 2ème et 3ème année de prépa DCG, différents parcours sont proposés, sur admission :

- Parcours Prépa intensive : Contribution annuelle + Module AST-DCG obligatoire + Module Double diplôme obligatoire +Module ASTPrep obligatoire
- Parcours Prépa : Contribution annuelle + Module AST-DCG obligatoire + Module ASTprep obligatoire
- Parcours Expert (vers DSCG) : Contribution annuelle

AUTRES (en fonction des parcours) – tarif annuel	
Module AST-DCG (module de préparation aux concours d'Admission Sur Titre des grandes écoles de management)	600 €
Module Double diplôme	950 €
Module ASTPrep (accès illimité à la plateforme de préparation du Tage Mage)	240 €

A titre indicatif, frais supplémentaires 2025/2026 : une journée de cohésion (environ 40€).

2.2.3. PREPA MEDECINE

Tarif unique	
Contribution annuelle	4 060 €
Stage de pré-rentrée obligatoire	1 067€

A titre indicatif, frais supplémentaires 2025/2026 : une journée de cohésion et participation à une soirée de fin d'année (environ 70€).

2.3. DSCG

	Boursier					**Hors boursier**
CATEGORIE	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**
Quotient familial	Inférieur à 3 560 €	3 561 € à 5 090 €	5 091 € à 7 630 €	7 631 € à 9 660 €	Supérieur à 9 661 €	
DSCG (1ère ou 2ème année)	2 925 €	3 290 €	3 631 €	3 906 €	4 146 €	5 219 €
DSCG (1ère + 2ème année en un an)	5 370 €	6 041 €	6 667 €	7 173 €	8 634 €	9 583 €

Pour toute Unité d'Enseignement (UE) souscrite de manière indépendante en formation continue, le montant de la contribution est de 1 300 € pour l'année 2026/2027.

2.4. Module AST-L3

Un module AST-L3, module de préparation aux concours d'Admission Sur Titre des grandes écoles de management, est proposé :

- aux élèves en licence du CNAM à Notre-Dame de Grandchamp
- aux élèves de licence AES de l'UVSQ, parcours prépa AEI à Notre-Dame du Grandchamp

Tarif annuel	
Module AST-L3	1 555 €
OPTIONNEL - Module ASTprep (accès illimité à la plateforme de préparation du Tage Mage)	240 €

S'épanouir et réussir
NOTRE-DAME DU GRANDCHAMP · 97 rue Royale · RP 934 · 78000 Versailles
Standard : 01 39 24 12 80 · www.nd-grandchamp.fr

3. AUTRES TARIFS

3.1. Déjeuners

Tous les élèves ont la possibilité de déjeuner au self. Les élèves de l'enseignement supérieur peuvent bénéficier d'une restauration rapide à la cafétéria. Les tarifs seront communiqués avant la rentrée scolaire. Les tarifs de l'année 2025/2026 sont disponibles sur le site de Notre-Dame du Grandchamp à titre indicatif.

3.2. Repas du soir

Les élèves de prépa (ECG, ECT, DCG et Médecine) ont accès à des salles de travail tous les jours jusqu'à 22h20, le samedi de 13h à 18h, le dimanche de 15h à 19h et certaines semaines des vacances (horaires susceptibles d'être modifiés). Ces salles de travail sont placées sous la surveillance d'un étudiant de 2ème année.

Pour ces élèves, un diner est servi au restaurant scolaire de l'établissement du lundi au vendredi hors vacances scolaires. L'abonnement est annuel. Les étudiants ont la possibilité de renoncer à ce service jusqu'au 11 septembre 2026 inclus.

Abonnement Repas du soir		**Forfait annuel (en €)**
Prépa ECG - ECT 1ère année	du lundi au vendredi inclus	1 380
Prépa ECG - ECT 2ème année		1 280
Prépa médecine		1 180
Prépa DCG	du lundi au jeudi inclus	980

Hors abonnement, prix d'un diner = 10 €

3.3. Autres tarifs

- Tout ouvrage du CDI qui aura été détérioré ou n'aura pas été restitué après trois rappels sera facturé.
- Réimpression d'un badge perdu : 8€ / badge
- Location de casier : 10€ / an
- Perte de clé de casier ou casier endommagé : 20€
- Etude pour les élèves de seconde du lycée général et technologique : 70€/trimestre

3.4. Cotisation APEL

L'association des parents d'élèves (APEL) représente les parents auprès de la direction de l'établissement, de l'organisme de gestion de l'enseignement catholique (Ogec) et des pouvoirs publics. Elle participe activement à l'animation et à la vie de l'établissement et apporte aux familles un ensemble de services. L'adhésion à l'Apel inclut l'abonnement à la revue mensuelle 'Famille et Education'.

A titre indicatif, la cotisation s'est élevée à 25 € par famille en 2025-2026.

Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'APEL, vous devez faire part de votre refus d'adhésion lors de votre inscription ou ré-inscription.

4. MODALITES FINANCIERES

4.1. Arrhes

Lors de l'inscription ou de la réinscription de l'étudiant, des arrhes sont versées. Elles seront déduites de la facture annuelle. Le paiement des arrhes peut s'effectuer par carte bancaire ou chèque.

Enseignement secondaire	Montant des arrhes (en €)
Lycée général et technologique	250
Lycée professionnel	150
Section internationale britannique	360

Enseignement Supérieur	Montant des arrhes (en €)
BTS	400
Prépa ECG-ECT	450
Prépa DCG	500
Prépa Médecine	700
DSCG	700
UE souscrite en formation continue	200
Module AST-L3	400
Abonnement repas du soir	300

En cas de désistement de l'élève ou de l'étudiant, les arrhes sont conservées par l'établissement, sauf en cas de circonstances exceptionnelles validées par le chef d'établissement.

4.2. Modalités de facturation

L'ensemble des prestations fait l'objet d'une facture annuelle qui est **disponible fin septembre sur EcoleDirecte**, via les accès familles. Des factures de régularisation (pour le self, les sorties et voyages par exemple) sont émises au cours de l'année scolaire.

Ces factures sont à télécharger avant le 30 juin de chaque année.

4.3. Modalités de paiement

Le paiement des factures peut s'effectuer :

- par prélèvement automatique mensuel fortement recommandé. 9 prélèvements du 15 octobre 2026 au 15 juin 2027 et solde éventuel le 4 juillet 2027. Remplir la fiche « Mandat de prélèvement » et la joindre à votre dossier d'inscription avec votre RIB.
- le cas échéant au moyen d'un paiement unique (chèque à l'ordre de OGEC NOTRE-DAME DU GRANDCHAMP ou virement) à faire parvenir au plus tard le 15 octobre 2026. Ne pas oublier d'indiquer votre référence comptable (commençant par 411 et disponible sur votre facture).

4.4. Impayés

Notre-Dame du Grandchamp intentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes impayées.

En outre, en cas d'impayés, Notre-Dame du Grandchamp se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève l'année scolaire suivante.

S'épanouir et réussir
NOTRE-DAME DU GRANDCHAMP · 97 rue Royale · RP 934 · 78000 Versailles
Standard : 01 39 24 12 80 · www.nd-grandchamp.fr